

Texte intégral
du Rapport du Conseil
des universités sur
sa visite à l'UQAM — pages 3 à 6

l'uqam

«L'étude du Conseil des universités: un impact stimulant» — Claude Pichette

Contrastant avec les perceptions négatives qu'ont de l'UQAM parfois les gens qui lui sont extérieurs, le rapport du Conseil des Universités sur sa visite à l'UQAM (en novembre dernier), brosse un tableau particulièrement satisfaisant. Et ce n'est pas le recteur de l'UQAM qui va s'en plaindre...

«Les membres du Conseil des Universités, commente M. Claude Pichette, ont eu des rencontres très stimulantes avec tous les groupes d'ici. Ils y ont appris beaucoup de choses qu'ils ignoraient. D'où leur intérêt et leur sympathie manifestes tout au long du rapport.»

Cette nouvelle image — ou ce revers de la médaille — lancée sur la place publique pourrait avoir, selon M. Pichette, un grand impact. Déjà, observe-t-il, les extraits du rapport publiés dans le Devoir, si l'on en juge par les commentaires reçus, ont eu un effet certain. «Désormais, les gens devront, pour le moins, parler avec prudence lorsqu'il s'agira de l'UQAM.»

Mais les retombées les plus importantes devraient se faire sentir à un autre niveau. Etant davantage au fait de la réalité de l'UQAM et de ses besoins, le Conseil des Universités pourra sans doute adresser au ministre de l'Éducation des recommandations d'autant plus pertinentes. «Déjà, note le recteur, les recommandations au sujet du financement des universités sont avantageuses pour l'UQAM parce qu'elles tiennent compte de ses particularités. Et il appert, poursuit-il, que nous récolterons dès l'an prochain les fruits de la recommandation du Conseil sur le financement spécial des activités de services à la collectivité.»

A plus d'une reprise, le Conseil des Universités souligne le caractère novateur des activités de l'UQAM tout en incitant les membres de la collectivité universitaire, chez qui il décèle une vision commune des rôles et besoins de l'université actuelle, à ouvrir encore de nouvelles voies. Celle de la concertation entre les établissements universitaires, par exemple, ou bien celle de l'adaptation de l'Université à ses étudiants adultes majoritairement inscrits à temps partiel, le soir.

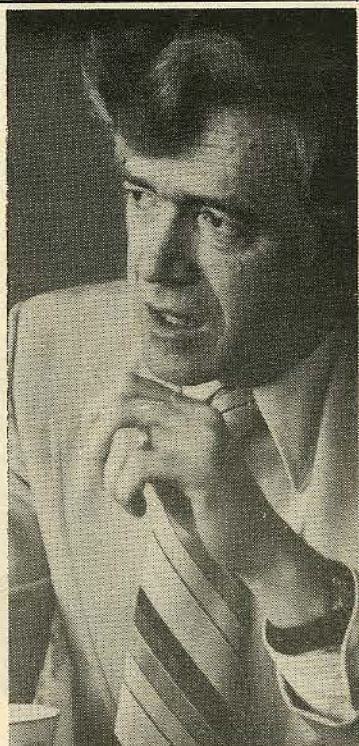
«L'UQAM est sensible à l'une et à l'autre des invitations du Conseil, assure M. Pichette. Il est dans la nature de ses conceptions sociales d'utiliser les fonds publics à bon escient, en mettant en commun, s'il le faut, certaines ressources. Mais, je tiens à le redire, l'UQAM ne désire pas faire, à elle seule, les frais de cette politique de concertation.»

Quant aux problèmes posés

par cette nouvelle configuration de la clientèle, le recteur trouve difficile d'apporter les corrections nécessaires à cette situation sans ressources financières additionnelles. «Il faut noter toutefois que nos étudiants à temps partiel ne reçoivent pas un enseignement à rabais et que nous sommes très préoccupés par le développement d'une pédagogie qui leur soit adaptée.»

Si, de toute évidence, le Conseil s'alarme de la précarité financière de la plus grande constituante du réseau UQ, il manifeste également quelques craintes sur le plafonnement des activités de recherche subventionnées depuis les trois dernières années.

«Cet arrêt de croissance inquiète l'UQAM, termine M. Pichette, même si le resserrement des subventions se fait sentir partout



M. Claude Pichette, recteur de l'UQAM ailleurs. Mais l'UQAM est jeune et il faut dire que son fonctionnement a souvent été perturbé ces dernières années. C'est donc une nette priorité pour le décanat des études avancées et de la recherche que de favoriser l'émergence de chercheurs.»

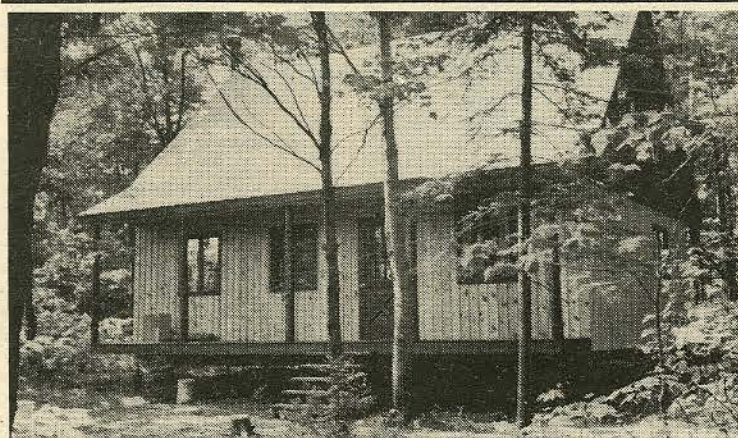
Denise Neveu

Usagers de l'informatique: attention!

Le service de l'informatique annonce que l'infrastructure locale sera considérablement améliorée par le remplacement de l'ordinateur actuel par un équipement plus récent et plus puissant dès septembre prochain.

De plus, à la suite de la décentralisation du réseau informatique de l'UQ, des préparatifs sont en cours pour l'installation à l'UQAM au courant de l'automne d'un ordinateur CYBER 171 pour les usagers de la région de Montréal.

Cette amélioration impliquera, bien entendu, quelques changements pour les usagers. Le service de l'informatique informera les intéressés au courant de l'été pour les conversions nécessaires.



Trente-cinq hectares. Une rivière, des cascades. Deux refuges. Le Centre peut recevoir des jeunes, mais aussi la collectivité de l'UQAM.

Le Centre de la Nature ouvert aux enfants du Centre-Sud

Des dizaines de jeunes de 8 à 14 ans du Centre-Sud de Montréal, un quartier parmi les plus pauvres de la métropole, participeront à des stages de plein-air en juillet et août, au Centre d'accès de la nature de l'UQAM, près de Saint-Faustin.

Le projet, piloté par le service d'animation socio-culturelle de l'Université, en collaboration avec le service des sports et le «Projet

de loisirs 80», s'inscrit dans la «troisième mission» de l'Université, celle de service à la collectivité. C'est d'ailleurs dans cet esprit que Jacques LaMothe, initiateur du dossier, l'a présenté à «Jeunesse Canada au travail» (programme fédéral) qui a octroyé un subside de l'ordre de \$12 000.

Ce montant a permis de réunir une intéressante équipe d'anim-

[la suite en page 2]

Suite au Rapport Angers

Quel sera le sort de l'UQAM?

A sa réunion régulière du 19 juin, la commission des études de l'Université prendra connaissance du communiqué officiel de la direction de l'UQAM sur le rapport de la Commission d'étude sur les universités, déposé par le ministre de l'Éducation à l'Assemblée nationale le 7 juin dernier.

Le président de l'UQ, pour sa part, s'est déjà prononcé publiquement sur les principales recommandations du rapport, particulièrement en ce qui touche l'avenir du Réseau. M. Gilles Boulet a réitéré sa foi en cet essentiel outil de développement à l'échelle du territoire québécois qu'est l'UQ et a recommandé aux autorités gouvernementales de continuer à faire confiance à cette institution qui, loin de constituer un frein au développement de l'enseignement supérieur, en représente le fer de lance.

C'est le 8 juin dernier en la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin, que les membres de la Commission d'étude sur les universités rendaient public l'ouvrage de quatre tomes correspondant aux quatre comités qui la composaient: comité de coordination, comité sur la formation et le perfectionnement des maîtres, comité sur la société et l'université, comité sur l'organisation du système universitaire.

C'est dans ce dernier tome, qui aborde entre autres les questions relatives à la coordination et à la planification du réseau universitaire québécois, que la Commission d'études recommandait unanimement la désaffiliation de l'UQAM du réseau UQ et son obtention dans les plus brefs délais d'un statut de parité avec les autres universités montréalaises; la reconnaissance progressive de l'autonomie des autres constituantes; le détachement de l'INRS, de l'École de Technologie supérieure et de l'Institut Armand-Frappier; l'allègement graduel des fonctions exercées par le siège social et sa transformation ultime en un organisme de concertation et d'entraide entre ces universités.

Ces recommandations donneront lieu au cours des prochains mois, tant à l'UQ qu'à l'UQAM, à une réflexion plus poussée sur l'ensemble de ces problèmes. D'ores et déjà, la direction de l'UQAM assure que le retrait possible de l'UQAM du Réseau fera l'objet d'une large consultation interne et que les débats seront animés par une seule préoccupation: déterminer dans quelle structure la constituante de Montréal trouvera un plus grand épanouissement.

D.N.

SPUQ: dépôt du projet de convention

Le projet de convention collective des professeurs (SPUQ) a été déposé le 11 juin, à l'exception de trois points (traitement, régime de retraite, assurances) qui seront étudiés en assemblée générale, en septembre, et déposés ultérieurement.

Les membres du SPUQ ont appuyé unanimement le projet de convention lors d'une assemblée spéciale, le 8 juin, assemblée où ils ont discuté et adopté les articles 10.21 - 10.24 - 10.26, touchant plus particulièrement le pourcentage des cours dispensés par les professeurs réguliers et la moyenne des étudiants par cours, par programme.

Quant à la question d'une éventuelle participation à une table réseau — CCNSU —, elle a été reportée pour étude à l'automne.

Les membres du SPUQ, par ailleurs, ont exprimé leur appui à leur comité de négociation et procédé à une élection partielle de deux membres du comité qui

sont: Georges Adamczyk, pour le secteur des arts, et Maurice Soulière, pour le secteur de la formation des maîtres.

Nouvel exécutif

Depuis le 18 mai, SPUQ a un nouveau conseil exécutif:

- président: Jacques Lefebvre
 - 1er vice-président: Madeleine Gagnon
 - 2ième vice-président: Paul Maurice
 - trésorier: Gilbert Vaillancourt
 - secrétaire: Marcel Braitstein
- S'ajoutent aux membres élus en assemblée générale, cinq membres ou directeurs de pavillons, élus lors d'assemblées pavillonnaires:
- pavillon Lafontaine: Guy Allard
 - pavillons des arts: Joan Esar
 - pavillons des sciences/Rive-: rin: Dominique Hoeffner
 - pavillon Read: Micheline Labelle
 - pavillon Philippe: Noël Mallette.

H.S.

Comité exécutif

A sa réunion du 15 mai 1979, le comité exécutif a:

- nommé Me Benoît Vaillancourt secrétaire-général intérimaire à compter du 1er juin 1979 (suite au départ de Me Lise Langlois) jusqu'à la nomination d'un secrétaire-général;
- nommé M. Réal Pelletier au poste du directeur du service de l'information et des relations publiques;
- accordé un congé sans traitement à M. Alain Lapointe, professeur au département des sciences économiques;
- accordé une année sabbatique à M. Jean Ménard, vice-

recteur exécutif (qui a exprimé le désir de retourner à l'enseignement);

- autorisé pour les sessions automne-hiver 79-80 le nombre de groupes-cours fixés par l'application des objectifs-cibles par cycle aux prévisions de clientèle étudiante, dès qu'elles seront connues;
- autorisé la signature d'un contrat avec le Club La Barrière relativement au stage de plein-air organisé pendant l'été 79 par le département des sciences biologiques;
- ajusté les allocations aux employés pour frais de transport aux taux payés dans les secteurs public et para-public au Québec.

Commission des études

A la 22e assemblée spéciale du 22 mai, la commission des études a:

- recommandé au Conseil d'administration d'accorder aux professeurs éligibles les congés de perfectionnement (9), sabbatique (41), et de courte durée (3).

A la 23e assemblée spéciale du 6 juin, la CE a:

- procédé à la nomination de vice-doyens.

— famille des arts: M. Jean-Pierre Boivin (mandat renouvelé);

— famille des sciences humaines: M. Denis Savard;

— famille des sciences: M. Claude Abshire (mandat renouvelé);

— famille des sc. adm. et écon.: prolongation du mandat de Mme Florence Junca-Adenot jusqu'au 30 juin et nomination de M. Pierre D'Aragnon pour un mandat de 2 ans;

• procédé à la nomination des directeurs de modules, des directeurs de départements et de directeurs de programmes d'études avancées dont le mandat se terminait le 31 mai 79. Une liste des titulaires des postes paraîtra dans un numéro de la rentrée du journal l'Uqam;

• approuvé les projets de programmes de certificats de 1er cycle:

- en marketing
- en gestion informatisée
- en analyse financière
- recommandé au Conseil

Conseil d'administration

A la 78ième assemblée régulière du 28 mai, le Conseil d'administration a:

- accepté les états financiers intermédiaires au 31 janvier 79;

• nommé Me Benoît Vaillancourt comme secrétaire général intérimaire de l'UQAM;

• autorisé la signature d'une entente l'UQAM et le MEQ, pour les sessions additionnelles de perfectionnement, à l'intention des professionnels non-enseignants des commissions scolaires et des cégeps du secteur public;

• autorisé l'acquisition d'un ordinateur (reconfiguration informatique);

• autorisé la signature d'un protocole d'entente entre l'Université d'Aix-en-Provence et l'UQAM;

• renouvelé son adhésion à «l'Entente inter-universitaire relative au transfert de crédits académiques et de frais de scolarité entre les universités québécoises»;

• créé le département des sciences comptables;

• nommé M. Lucien Nemeh au poste de directeur du département des sciences comptables pour un mandat de deux ans;

• autorisé l'ouverture, en septembre 79, de programmes de

certificats de 1er cycle:

- en informatique
- en écologie
- en adaptation scolaire et sociale;

• approuvé l'ouverture du programme de baccalauréat en sciences;

• adopté l'ouverture des programmes de maîtrise:

- en sexologie
- en art dramatique
- en géographie

• sanctionné l'ouverture du programme de doctorat en sémiologie;

• accordé aux professeurs éligibles les congés de perfectionnement, sabbatique et de courte durée, recommandés par la commission des études;

• recommandé la nomination de Me Benoît Vaillancourt au comité de retraite de l'UQAM;

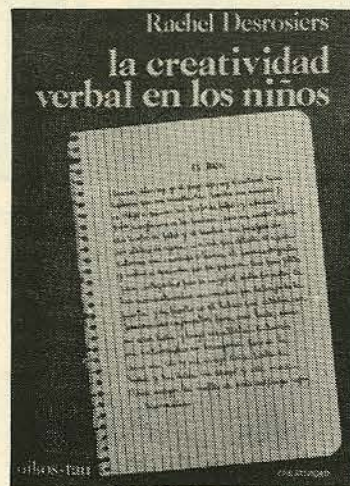
• procédé à l'engagement de professeurs réguliers, substituts, et invités;

• adopté une politique de reconnaissance des associations étudiantes;

• statué sur un cas de plagiat;

• suspendu l'application de l'article 3.04 (d) du règlement des études de 1er cycle, de façon à autoriser l'extension du délai qui y est stipulé jusqu'au 30 septembre 79, au plus tard.

Parutions récentes



Traduit et publié récemment en Espagne, l'ouvrage original «La créativité verbale chez les enfants» (aux Presses Universitaires de France) est une recherche pédagogique où l'auteur, Madame Rachel Desrosiers, profes-

seur-chercheur aux sciences de l'éducation, s'est intéressée à dégager la valeur créatrice dans l'expression écrite des enfants en milieu scolaire, à partir d'un corpus de textes libres faits par des écoliers.

La recherche présente un double intérêt pour une double clientèle. Dans sa partie structurale, elle pose la question de savoir ce qu'il y a de créatif dans un texte d'enfant. D'où son intérêt en psycho-pédagogie. Dans sa dimension expérimentale, elle fournit aux professeurs et aux enseignants d'utiles grilles d'analyse de textes d'enfants de 8 à 11 ans. Soit dit en passant, l'édition espagnole superpose les textes français à la traduction.

Sans être un dictionnaire au sens strict du terme, ni un recueil encyclopédique, le «Vocabulaire de l'éducation», imposant ouvrage frais sorti des Presses Universitaires de France, regroupe, définit, commente les expressions et les mots les plus courants du domaine de l'éducation. Processus en plein essor,

Perfectionnement

Cette année, le budget alloué au perfectionnement des employés de l'UQAM est passé de \$30 000 à \$51 000. Cette hausse de \$21 000 s'accompagne de deux autres nouveautés: la formation d'un comité de perfectionnement pour les membres de l'Association des employés non-syndiqués et la reconnaissance du principe de financement partiel d'inscriptions d'employés de tous les secteurs à des colloques ou congrès de courte durée.

Inscriptions d'été

D'après un relevé statistique provisoire du registariat, les inscriptions pour la session d'été 79, s'élèvent à 2 465. On s'attend à ce que ce chiffre passe à 3 000 quand paraîtront les statistiques officielles. Mais, d'ores et déjà, on peut noter une baisse importante en comparaison avec la session d'été 78; une baisse qui se situerait autour de 50%.

Le Centre de la Nature... [suite de la page 1]

teurs-éducateurs. On y retrouve un étudiant en enfance inadaptée (Carl Boucher), deux étudiants en éducation physique (Alain Chiasson et Jacques Paradis), une diplômée de l'Ecole nationale de théâtre (Josette Couillard), une étudiante du pré-scolaire et élémentaire (Jasmine Potvin). Le caractère composite de l'équipe est un gage de succès, selon M. LaMothe, pour qui «plein-air n'est pas synonyme de sport.»

Chaque groupe de jeunes (une trentaine environ) fera deux stages de cinq jours à Saint-Faustin. Du lundi au vendredi, ils s'initieront aux sciences naturelles, aux activités et jeux de plein-air, au théâtre et autres champs artistiques. Ils participeront aux différentes corvées: préparation des repas, vaisselle, feu de camp, etc.

Les détails de l'organisation matérielle et le programme des activités ont été mis au point en

étroite liaison avec les membres de «Projet de loisirs 80» — installé rue Plessis — qui, eux, connaissent à fond les besoins et les désirs des enfants du quartier Centre-Sud qui fréquenteront le Centre d'accès à la nature cet été.

M. LaMothe, du service d'animation socio-culturelle, défend ardemment ce projet qui «contribue à promouvoir l'avènement d'une société éducative, c'est-à-dire celle que l'on désigne comme pouvant intervenir sur elle-même en vue d'assurer son développement socio-culturel.»

Si le projet était un succès, dit-il, il ne serait pas sans lendemain. «Nous prendrions alors tous les moyens pour le rendre permanent. Et pour y intéresser d'autres agents universitaires; les étudiants, par exemple, pourraient trouver là une excellente occasion d'effectuer un stage d'étude.»

H.S.

lettres à l'Uqam

Le colloque «Reviviscence des mouvements nationaux»

Le 8 juin 1979

Vous avez publié dans le numéro V, 22 (14 mai 1979), une interview de M. Jacques Mascotto, l'un des coordinateurs du colloque international sur «La Reviviscence des mouvements nationaux dans les pays industrialisés», qui s'est tenu à l'UQAM en avril dernier.

M. Mascotto vous a exprimé ses réflexions sur le colloque et ses effets; j'ai trouvé intéressantes ses impressions. Ayant participé moi-même, avec M. Mascotto et MM. Gilles Bourque et Pierre-Yves Soucy et avec la collaboration de M. Louis Leborgne, à l'organisation de ce colloque, je me crois autorisé de vous communiquer mes impressions complémentaires de celles de M. Mascotto. Il faut remarquer, d'abord, qu'en plus des chercheurs européens et québécois, le colloque profita de la présence de chercheurs du Canada anglais. Tous ont été d'accord pour reconnaître que l'avantage principal du colloque fut de démontrer que la «question nationale» est un phénomène général, commun à un grand nombre de nations industrialisées, se situant dans un vaste contexte international et que les manifestations du nationalisme prennent place dans le cadre du développement contemporain des structures des Etats et du système international.

M. Mascotto a été frappé par «la richesse incontestable... (apportée)...

par la présence des chercheurs européens... surtout sur le plan de la culture politique, de l'analyse historique. L'Europe a une tradition très riche notamment en ce qui concerne les mouvements nationaux-mouvements ouvriers. Je ne veux en aucune façon contester la richesse de la contribution de certains de nos collègues européens — richesse inégale selon les contributions — mais ce qui m'a frappé davantage, à ce titre de la culture politique, c'est l'avance considérable qu'ont révélées les recherches et les analyses des chercheurs québécois sur la question nationale dans ses rapports avec le problème des classes sociales et avec celui de l'Etat. Il a été souligné par plusieurs, dont certains Européens, que cette avance tient principalement au fait historique que les Québécois sont les seuls, à date, à mettre en cause les structures mêmes de l'Etat: ni les Bretons, ni les Occitans ne mettent en cause l'Etat français; ni les Basques, ni les Catalans, l'Etat Wallons, ni les Bruxellois, l'Etat belge; ni les Ecossais, ni les Gallois, l'Etat anglais. Seuls les Québécois mettent en cause l'Etat canadien; à cette circonstance tiennent, en outre, les difficultés de nos centrales syndicales à se prononcer sur la question nationale. C'est pourquoi les intellectuels québécois ont été entraînés à pousser davantage que d'autres leurs

recherches et leurs réflexions sur le nationalisme. Cela s'est manifesté avec éclat durant ce colloque.

J'ai cru que les impressions de M. Mascotto, toutes intéressantes qu'elles étaient, pouvaient entraîner le risque de donner une image un peu trop partielle de la richesse de ce colloque.

Alfred Dubuc
Département d'histoire
Un des quatre coordonnateurs
du colloque

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

vol. V, no 24,
18 juin 1979

Publié par:
Section information
Université du Québec à Montréal
1199, rue de Bleury, Montréal
Téléphone: 282-7040

Rédaction:
Claude Asselin, Claire Gauthier,
Denise Neveu, Hélène Sabourin

Photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec



Conseil des Universités:

Rapport au ministre de l'Éducation sur la visite du Conseil à l'Université du Québec à Montréal

I — INTRODUCTION

Le Conseil des universités a visité l'Université du Québec à Montréal les 16 et 17 novembre 1978. Il y a rencontré les membres de la direction, la Commission des études, les directeurs de départements, de modules, de centres et de laboratoires de recherche, des professeurs et des chercheurs, des étudiants, des responsables de projets de services à la collectivité et les exécutifs du syndicat des professeurs et de l'Association générale des étudiants. Un document d'information générale sur l'Université, transmis aux membres du Conseil, et des discussions préalables entre le personnel de la permanence et les représentants de l'Université servirent de préparatifs à la visite qui se clôtura par une tournée du nouveau campus.

Le principal objectif du Conseil, à l'occasion de ces rencontres, était de

mieux percevoir la réalité de l'Université et de constater quels sont ses principales réalisations, ses projets, ses besoins et les problèmes auxquels elle doit présentement faire face dans son développement. Le Conseil désirait aussi s'entretenir avec les membres de l'Université sur certaines questions d'intérêt plus général relatives à l'évolution de l'enseignement supérieur au Québec.

Le présent rapport fait ressortir les observations et les conclusions principales que le Conseil a tirées de cette visite, et qu'il croit opportun de faire connaître au ministre de l'Éducation.

Ce rapport consiste d'abord dans une présentation de l'Université et de ses principales caractéristiques. Il souligne ensuite quelques-uns des problèmes de l'Université auxquels une solution devra être apportée sous peu et indique quelles lui semblent être les voies d'avenir de l'Université du Québec à Montréal.

II — PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Fondée il y a maintenant dix ans de la fusion de cinq établissements d'enseignement de la région de Montréal, les Ecoles normales Jacques-Cartier et Ville-Marie, l'Ecole normale d'enseignement technique, l'Ecole des Beaux-Arts et le Collège Ste-Marie, l'Université du Québec à Montréal a réussi, au cours de cette période, à relever les principaux défis que lui posaient ses origines et à se donner une personnalité propre malgré sa croissance rapide, sa dispersion géographique et les conflits de travail dont elle a été l'objet.

Deuxième université francophone à Montréal et constituante la plus populeuse du réseau de l'Université du Québec, l'UQAM se définit comme «une université à vocation générale, dotée d'un mode d'organisation qui lui permet de répondre de façon originale aux besoins de la population qu'elle dessert...» mais qui «n'a pas atteint toutefois son plein développement et ne perçoit pas qu'on impose de limite arbitraire à sa croissance qui se veut fonctionnelle.» (1)

Sur le plan de l'enseignement, l'Université du Québec à Montréal offre en 1978-1979, 80 programmes de premier cycle, 20 programmes de deuxième cycle et 3 programmes de doctorat. Deux nouveaux programmes de doctorat sont prévus pour septembre 1979, en sciences politiques et en sémiologie.

Au premier cycle, ces programmes se regroupent à l'intérieur de six familles dont trois comptent environ 3 500 étudiants chacune (sciences administratives et économiques, formation des maîtres et sciences humaines) et trois, entre 1 000 et 1 500 (arts, lettres et sciences). En plus des programmes disciplinaires offerts de façon traditionnelle par les universités, l'Université du Québec à Montréal a développé et mis en place un certain nombre de programmes interdisciplinaires intégrés autour d'objets d'étude ou de champs d'intervention. Ces expériences lui auraient été facilitées par l'existence de la double structure module-département.

Sur le plan de la recherche, l'UQAM a vu le niveau de ses subventions croître progressivement de \$720 000 en 1971-1972, à \$2 340 000 en 1975-1976. Depuis cette date, le financement externe de la recherche accuse une légère baisse que l'Université réussit à combler par une augmentation parallèle de son financement interne. Celui-ci s'élevait à plus de \$650 000 en 1977-1978, soit environ 25% de l'ensemble des fonds affectés directement à la recherche qui s'élevaient à près de \$2 500 000 au cours de la même année.

En plus de la recherche départementale, l'UQAM compte quatre centres de recherche: le Centre de recherche en didactique (CRD), le Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA), le Centre de recherche en sciences de l'environnement (CERSE) et le Centre interuniversitaire d'études européennes (CIEE) auquel participe aussi l'Université Concordia. L'UQAM reconnaît aussi officiellement deux laboratoires de recherche, le Laboratoire de recherche en sciences immobilières (LARS) et le Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu (LABREV). Ces deux laboratoires s'alimentent principalement au département de sciences économiques.

Au chapitre de l'éducation permanente, l'Université du Québec à Montréal a fait figure de pionnier. Dès sa fondation, elle a choisi d'intégrer ses activités consacrées aux adultes dans sa programmation régulière et de donner aux étudiants à temps partiel les mêmes conditions d'étude qu'à sa clientèle à temps plein. Suivant l'exemple mis de l'avant par l'Université Concordia, l'UQAM, comme les autres constituantes de l'Université du Québec, a assoupli ses normes d'admission de façon à ce que tout candidat âgé d'au moins 22 ans et possédant une expérience pertinente puisse accéder à l'Université. Cette pratique est présentement suivie par l'ensemble des universités du Québec.

Dans la même foulée, l'Université a créé un certain nombre de programmes courts ou de certificats et prévoit la mise en place, dans un avenir prochain, de programmes ouverts assurant à l'étudiant un cheminement individualisé.

En septembre 1978, l'Université du Québec à Montréal comptait plus de 16 000 étudiants inscrits dont environ 55% le sont à temps partiel. C'est donc dire qu'en deux ans l'UQAM a non seulement réussi à réintégrer les étudiants qui avaient quitté l'Université au moment de ses deux conflits de travail, mais à annuler, grâce à un taux d'inscription des plus élevés, tout impact de ces événements sur sa courbe normale de croissance. En effet, en 1977 et en 1978, l'Université du Québec à Montréal accusait des hausses de clientèles de l'ordre de 20% et de 21%. Elle prévoit en accueillir 12% de plus en 1979-1980. (2)

Parmi les étudiants qui sont présentement inscrits à l'Université, 50% sont des femmes et près des deux tiers ont plus de 25 ans. Ce dernier groupe n'a d'ailleurs cessé de croître depuis 1969 alors qu'il n'atteignait pas 30% de la population étudiante. Si l'on possède peu de renseignements sur l'origine sociale des étudiants qui fréquentent l'UQAM, on sait néanmoins qu'environ 85% des étudiants inscrits à temps complet et la presque totalité des étudiants à temps partiel se recrutent dans la région métropolitaine. L'UQAM est donc une université essentiellement montréalaise et dont les activités s'adressent en majorité à une clientèle adulte.

L'Université du Québec à Montréal demeure aussi une université dont les activités sont concentrées encore surtout au premier cycle. Environ 15 000 des 16 000 étudiants inscrits à l'UQAM poursuivent des programmes de premier cycle. A l'automne 1978, près de 1 000 étudiants étaient inscrits dans des programmes de deuxième et troisième cycles. Depuis sa fondation, l'UQAM a octroyé 950 diplômes de certificat, 11 706 diplômes de baccalauréat et 390 diplômes

de maîtrise. En 1977-1978, sur 3 419 diplômes décernés par l'Université, 154 étaient du niveau de la maîtrise, ce qui représente plus du double de diplômes de ce niveau accordés chacune des deux années précédentes.

Le corps professoral de l'Université du Québec à Montréal se compose de 566 professeurs, dont 53% détiennent un doctorat. Cette proportion s'élevait à 20% lors de la création de l'Université en 1969. Toutefois, à l'automne 1978, 55% des activités d'enseignement étaient assumées par des professeurs réguliers et 45% par des chargés de cours. Ce pourcentage relativement élevé de chargés de cours n'est pas uniforme à travers l'Université et peut atteindre des taux s'élevant à plus de 60% dans certains secteurs, comme celui de la musique et des sciences de l'administration.

En plus des activités régulières d'enseignement et de recherche, l'Université du Québec à Montréal se distingue enfin par les expériences qu'elle a mises sur pied depuis quelques années dans le cadre des services à la collectivité. Ces projets visent à mettre les ressources de l'Université au service de groupes qui ne bénéficient pas des services de l'Université, mais qui recherchent la possibilité d'utiliser le savoir qu'elle crée ou qu'elle dispense, à leurs fins propres et selon leurs besoins. Encore peu nombreux, ces projets demeurent au stade de l'expérimentation et jouissent de ressources minimales fournies par l'institution en l'absence de tout autre source de financement externe.

Sur le plan physique, le campus de l'Université du Québec à Montréal se compose actuellement de 15 pavillons situés dans un rayon de deux kilomètres du centre-ville de Montréal et dont la plupart ne sont que loués. L'UQAM prévoit emménager, en septembre 1979, dans la Phase I de son nouveau campus. Cet édifice regroupera environ 60% de l'ensemble de la communauté universitaire.

Sur le plan financier, la situation de l'Université du Québec à Montréal apparaît très difficile. En 1978-1979, l'UQAM dispose d'un budget de \$41 000 000. A la suite des difficultés financières consécutives à la grève et malgré le taux de croissance rapide de sa clientèle et les restrictions importantes que s'est imposées l'Université dans l'allocation de ses ressources, un déficit de l'ordre de \$1 300 000 est prévu pour la présente année, ce qui portera le déficit accumulé de l'Université à environ \$3 200 000. Le Conseil examinera de plus près cette question dans une partie subséquente de ce rapport.

(1) Conseil des universités. Objectifs généraux de l'enseignement supérieur et grandes orientations des établissements. Cahier IV, Perspectives 1976 des orientations de l'enseignement supérieur, Québec, mars 1976, pp. 230-231.

(2) Clientèles calculées en étudiants équivalents temps complet.

Conseil des Universités

Rapport au ministre de l'Éducation sur la visite du Conseil à l'Université du Québec à Montréal

III — CARACTÉRISTIQUES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Après dix années d'existence, l'Université du Québec à Montréal apparaît aujourd'hui comme une université qui a atteint une certaine maturité sans perdre son caractère dynamique ni son esprit d'innovation. Elle manifeste un souci élevé de la pertinence et de la qualité de ses activités et peut témoigner de réalisations et d'expériences qui ont ouvert la voie à d'autres établissements qui lui ont emboîté le pas. On découvre chez ses membres un sentiment d'appartenance à l'institution et une adhésion à des objectifs communs qui annoncent peut-être une ère nouvelle dans les relations entre ses principales composantes et augure favorablement pour le développement futur de l'Université, si cette dernière parvient à régler ses problèmes financiers d'une façon adéquate.

— Un sens de l'institution marqué

Ce qui frappe au premier abord, c'est le succès avec lequel l'UQAM est parvenue, malgré ses origines, son développement rapide, sa dispersion géographique et ses conflits de travail longs et pénibles, à faire l'intégration de ses composantes autour d'une idée de l'institution et d'un certain nombre de priorités qui semblent être partagées par tous. Cette réalité a d'autant plus d'importance qu'elle contraste étrangement avec l'image qui est trop souvent véhiculée dans le public, d'une université divisée, en proie à de perpétuels conflits internes.

L'Université du Québec à Montréal n'est pas, loin de là, une université monolithique où règne un parfait consensus entre ses parties. Au contraire, on y rencontre une pluralité d'opinions dont l'expression est encouragée par les différents aspects du mode d'organisation de l'Université et par une pratique syndicale qui présente, dans le réseau universitaire, des caractères particuliers. Il semble toutefois que le débat institutionnel, favorisé à la fois par la jeunesse de l'institution et les défis qu'elle s'est posés, soit parvenu à dégager une certaine vision commune de l'Université, de son rôle, de ses besoins et de son devenir, distincte de celle que l'on peut découvrir dans des établissements plus âgés et mieux établis.

Par exemple, l'ensemble de la communauté universitaire s'entend sur le caractère novateur que doit manifester l'UQAM dans ses entreprises, sur l'importance à accorder à l'enseignement et à la satisfaction des besoins des étudiants et sur l'accent à mettre sur le développement des services à la collectivité. L'Université est particulièrement consciente de sa place dans le réseau des universités montréalaises et de la nécessité pour elle de se définir un rôle et des objectifs qui tiennent compte de cette configuration d'institutions. Elle se sent défavorisée dans cette entreprise du fait de son manque de ressources et de la conjoncture de stabilisation du réseau qui correspond mal à son niveau et à son expérience de développement rapide. De plus, la situation financière particulièrement difficile de l'institution contribue aussi à renforcer la cohésion du discours institutionnel et à mettre en veilleuse certains conflits dont l'importance s'efface devant les problèmes occasionnés par la rareté des ressources.

A la suite du conflit de travail qui paralysa l'Université durant quatre mois au cours de l'hiver 1977, l'administration a réussi à rétablir le climat de confiance qui s'était grandement détérioré, grâce à la transparence de sa gestion et au respect des mécanismes de participation et de consultation mis en place pour gérer l'Université. Certes, ces derniers ne semblent pas exempts de lourdeur et un certain nombre de questions demeurent encore sans réponse, surtout en ce qui concerne les relations qui doivent exister entre l'assemblée des professeurs syndiqués, les structures syndicales et les organismes de gestion universitaire. De plus, pionnier dans le mouvement de syndicalisation du corps enseignant, l'UQAM devra encore une fois tracer la voie cette année en négociant la première convention impliquant des chargés de cours dans l'histoire du Québec.

Il peut être difficile à une jeune université d'innover sur tous les fronts tout en essayant de répondre aux critères d'évaluation des universités traditionnelles les mieux établies. Toutefois, le Conseil des universités se réjouit que, dans ce contexte, l'Université du Québec à Montréal ait réussi à se définir une image propre et à susciter chez ses membres un sentiment d'appartenance à l'institution tout en maintenant vivace les conditions qui favorisent la pluralité des opinions, la remise en question par la base des orientations de l'Université et la créativité propre au milieu universitaire. Il croit toutefois que l'Université gagnerait à mieux transmettre cette réalité à l'extérieur et ainsi effacer l'image parfois négative que les récents conflits de travail ont pu laisser non seulement dans l'esprit du public, mais aussi chez certains de ses partenaires du réseau.

— Un dynamisme intellectuel conscient et une préoccupation des besoins sociaux
L'Université du Québec à Montréal se caractérise, en second lieu, par le

dynamisme qui anime les membres de la communauté universitaire dans la recherche d'une définition de l'Université qui soit pertinente et dans la volonté d'innover et de réaliser des activités qui répondent le plus possible aux besoins de l'étudiant et aux besoins du milieu québécois et montréalais.

Dans sa recherche d'une définition de l'Université qui soit adaptée à son milieu, l'Université du Québec à Montréal s'est fixée une mission exemplaire que ses ressources ne lui permettent pas toujours de remplir jusqu'au bout. Faisant face à l'inévitable compétition que lui font les autres établissements dans la région métropolitaine, elle poursuit des programmes équivalents et cherche à satisfaire des critères de performance qui sont fixés par l'ensemble du réseau. En même temps, elle innove, tant sur le plan des structures que de la programmation, afin de répondre aux besoins du milieu, par des activités que des universités plus traditionnelles hésitent à entreprendre. Cette tension entre deux types d'objectifs bien distincts de la part de l'Université exige des efforts constants d'intégration sur le plan interne et contribue sans doute à l'ambivalence de l'image qu'elle projette à l'extérieur. Là réside néanmoins la source de son originalité et de son dynamisme.

a) la programmation

Les expériences les plus intéressantes de l'Université du Québec à Montréal se situent sur le plan de la programmation et des services à la collectivité. L'UQAM a mis l'accent sur le développement de programmes de premier et de deuxième cycles orientés davantage vers des champs d'étude et des secteurs identifiés d'intervention qui appellent la contribution de plusieurs départements. A ce titre, sa programmation est marquée par l'exigence de l'interdisciplinarité.

Ce développement a été rendu possible et même, a été facilité, par l'existence de la double structure «module-département» qui dissocie administrativement les unités responsables des programmes des unités responsables des ressources, et fait participer à la première des étudiants et des représentants du milieu.

Le département, comme dans toutes les universités, est le lieu de regroupement des professeurs et le centre de la gestion des ressources. Il peut être disciplinaire (biologie, sociologie, mathématique) ou axé sur un champ d'étude (communications). L'Université du Québec à Montréal compte ainsi 29 départements regroupant entre 6 et 53 professeurs. Ces départements assument de plus la responsabilité des programmes de deuxième et de troisième cycles et produisent la plus grande partie des activités de recherche de l'Université. Le module est l'unité responsable des programmes, qu'il élabore, gère, évalue et modifie, au besoin. Il regroupe les étudiants dont il encadre les activités. Ceux-ci sont représentés au conseil de module au même titre que les professeurs et que les représentants du milieu. Ils ont donc un impact direct sur la programmation et sur l'évaluation des enseignements et constituent un lieu où la volonté de participation des étudiants peut s'exercer de façon effective.

Cependant cette double structure et les comités et commissions qui la chapeautent ont souvent entraîné, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution, des critiques quant à la lourdeur du processus administratif impliqué et quant au temps que professeurs, étudiants et administrateurs devaient consacrer à des réunions de comités de toute sorte. Certains témoignages entendus au moment de la visite sont venus faire écho à ces préoccupations. L'Université qui, il y a environ un an, a soumis la double structure à un examen approfondi de toutes les instances académiques, a néanmoins opté pour la conserver. Elle y voit, malgré sa lourdeur et son caractère naturellement conflictuel, la principale source de son dynamisme et une des conditions essentielles de sa responsabilité académique.

Le Conseil des universités n'est pas en mesure, à ce moment-ci, de porter un jugement définitif sur l'impact de ce mode d'organisation sur les activités pédagogiques de l'Université. Il doit cependant reconnaître que les nombreux témoignages qu'il a entendus et les résultats qu'il est en mesure de constater, tant sur le plan du dynamisme intellectuel que de l'implication des étudiants, lui semblent parler en faveur d'une telle expérience.

b) les services à la collectivité

L'Université du Québec à Montréal a aussi fait oeuvre de pionnier dans ses efforts pour conceptualiser, développer et entreprendre des activités susceptibles de préciser davantage le contenu de la mission des services à la collectivité des universités. Elle a constamment, depuis quelques années, cherché à développer une problématique nouvelle qui respecte à la fois le caractère universitaire de l'institution et les besoins tels qu'ils sont définis directement par le milieu à servir. D'autres universités ont tenté des expériences en ce domaine. L'UQAM apparaît néanmoins comme celle qui a poussé le plus tôt et le plus avant cette démarche. Elle a réussi dans la plupart des cas à respecter le caractère spécifique de la contribution que l'Université peut apporter aux groupes concernés, même si, de l'aveu des responsables, il demeure toujours des interrogations quant à la contribution propre de l'Université par rapport à celle que peuvent fournir les établissements des autres niveaux d'enseignement.

Deux projets sont présentement en marche à l'UQAM, l'un s'adressant aux travailleurs syndiqués (Protocole UQAM - CSN - FTQ), l'autre aux femmes. Chacun de ses projets vise à ouvrir l'Université à des groupes dans la population qui ne sont pas touchés par ses activités régulières, mais selon des modalités adaptées aux besoins de ces derniers plutôt qu'au fonctionnement régulier de l'université. Il est intéressant de noter que malgré le caractère marginal de ces expériences dans l'ensemble de l'Université, la plupart des groupes rencontrés, de la direction au syndicat des professeurs, ont manifesté leur intérêt face à ces activités et leur ferme conviction qu'elles faisaient partie intrinsèque de la mission de l'Université. Le Conseil croit qu'il y aurait lieu que le Ministère étudie, dès cette année, l'opportunité d'accorder, sur une base expérimentale, un financement spécial aux institutions qui acceptent d'oeuvrer activement dans le cadre de la mission des services à la collectivité.

Rapport au ministre de l'Éducation sur la visite du Conseil à l'Université du Québec à Montréal

c) la recherche

L'Université du Québec à Montréal n'existant que depuis dix ans, il n'est guère possible de faire état de progrès spectaculaire dans le domaine de la recherche, d'autant plus que, durant cette période, l'Université a dû à la fois consolider ses acquis d'institutions différentes, développer sa programmation du premier cycle, se bâtir une clientèle de quelque 16 000 étudiants et investir massivement dans le perfectionnement de son corps professoral dont moins de 20% des membres étaient détenteurs d'un doctorat en 1969-1970.

Si l'on veut la comparer à d'autres universités du réseau il faut souligner que l'UQAM ne compte présentement que vingt programmes de maîtrise et quatre programmes de doctorat, incluant le programme de doctorat conjoint en administration. La proportion de ses étudiants de deuxième et troisième cycle n'atteint pas encore 6%. Malgré cela, il faut noter que le nombre de diplômes de maîtrise accordés par l'UQAM a doublé entre 1976-1977 et 1977-1978.

De plus, une telle comparaison ne vaut que si l'on tient compte des secteurs privilégiés par l'UQAM au niveau de sa programmation. En effet, en 1977-1978, 60% de ses activités d'enseignement se situaient dans des domaines qui, tels les arts, les lettres, les sciences de l'éducation et les sciences de l'administration n'ont pas encore une forte tradition de recherche subventionnée. L'UQAM, par contre, est absente des secteurs lourdement financés des sciences de la santé et de l'ingénierie.

Étant donné ce contexte particulier, l'Université a privilégié une politique de recherche centrée sur le développement des centres ou de laboratoires de recherche et favorisant le développement d'une recherche interdisciplinaire orientée. Les centres et laboratoires de recherche disposaient de 47% du budget de la recherche à l'UQAM en 1977-1978 et environ le quart de cette somme provenait de sources internes. (3)

Cette politique semble avoir porté fruit et a permis le développement de noyaux de recherche intéressants avant même l'établissement d'une base pédagogique qui eût pu les supporter.

L'Université du Québec à Montréal semble toutefois s'orienter davantage maintenant vers le support de la recherche départementale et vers la mise sur pied de programmes d'études avancées devant la favoriser. Elle avance qu'il lui est difficile, sans programmes d'enseignement au deuxième et au troisième cycles, de motiver son corps professoral à s'intéresser davantage à la recherche, de solliciter et d'obtenir des subventions des organismes externes et d'attirer chez elle de jeunes chercheurs de talent. L'Université voit donc là une des raisons du plafonnement de ses activités de recherche et compte y remédier dans les années qui viennent.

D'autres facteurs permettent aussi sans doute d'expliquer en partie le plafonnement de la recherche à l'UQAM. D'abord, la situation financière actuelle de l'Université et les demandes supplémentaires qu'entraîne un taux élevé de chargés de cours sur le personnel régulier, en terme d'encadrement et de charges administratives, n'est certes pas propice au développement d'activités de recherche importantes, en particulier dans les secteurs qui sont le plus lourdement touchés. Il faut aussi se demander si l'orientation multidisciplinaire favorisée par l'institution de même que l'accent mis sur l'exploration de champs d'études plutôt que sur le développement de disciplines proprement dites ne désavantageraient pas l'Université dans sa recherche de fonds auprès des organismes subventionnaires de recherche et ne favoriseraient pas plutôt le recours à des commandites de recherche, dont on sait qu'à l'UQAM, elles sont relativement plus importantes qu'ailleurs.

En matière de recherche, tout comme dans l'élaboration de sa programmation, l'UQAM a mis de l'avant les objectifs du décloisonnement et de la pertinence (4). Au moyen d'une politique interne vigoureuse et d'une participation institutionnelle importante, si l'on considère sa situation financière, elle a cherché à soutenir et à orienter le développement de la recherche dans des conditions souvent difficiles. Les résultats que l'Université a obtenus jusqu'à présent ne sont pas négligeables. Le Conseil croit néanmoins qu'il serait nécessaire d'examiner quelles sont les conditions qui favoriseraient un meilleur développement de la recherche à l'UQAM, tout en lui conservant son caractère original, sa perspective interdisciplinaire et sa finalité sociale. C'est une question dont l'importance dépasse l'avenir de l'UQAM mais qui concerne aussi le développement de toute recherche ayant les mêmes objectifs dans l'ensemble des universités du réseau.

Que ce soit au niveau de la recherche, de l'enseignement ou même des services à la collectivité, l'Université du Québec à Montréal revendique pour ses activités un niveau de qualité égal et parfois même supérieur dans certains secteurs, à ce qui se fait dans les universités traditionnelles. Elle cite à titre d'exemple la performance de ses diplômés à des examens externes et leur succès auprès de nombreux employeurs. Toutefois les divers intervenants font tout autant l'unanimité sur les insuffisances importantes de ressources qui se manifestent par un taux très élevé de chargés de cours et des carences marquées au niveau des bibliothèques, de l'informatique, de l'audio-visuel et du personnel de soutien et sur l'impact que cette situation ne peut manquer d'avoir sur la qualité de l'enseignement.

Tout en reconnaissant que l'enthousiasme et la bonne volonté peuvent permettre de suppléer au manque de ressources, le Conseil ne peut manquer de s'interroger sur les conséquences à plus long terme d'une telle situation. Ainsi, sans connaître quel devrait être le rapport optimal entre professeurs et chargés de cours et, même en reconnaissant certains avantages à la présence d'enseignants venant de l'extérieur, le Conseil ne peut que s'inquiéter de la situation, telle qu'elle est vécue en particulier dans certains secteurs de l'UQAM. Une telle dépendance sur le personnel d'appoint ne peut manquer de

taxer indûment le personnel régulier qui doit assumer seul l'encadrement, la recherche et l'administration et elle risque d'être préjudiciable à la qualité de l'enseignement et au développement de la recherche. Le Conseil n'a pu, malgré son désir, rencontrer les représentants du syndicat des chargés de cours de l'UQAM, qui est présentement en négociation d'une première convention collective avec la direction de l'UQAM. Il le regrette d'autant plus que cette première négociation est susceptible de modifier certains paramètres qui président à la détermination et à la gestion du personnel enseignant dans les universités.

— Un souci de l'étudiant

En plus de son sens institutionnel marqué et du dynamisme intellectuel qui l'anime, l'Université du Québec à Montréal se distingue de certaines autres universités visitées par le Conseil, par un souci constant des besoins de l'étudiant et par une volonté de remplir ses diverses missions en conformité avec les besoins du milieu.

Comme nous l'avons signalé plus haut, la présence des étudiants au Conseil de module et la responsabilité centrale de ce dernier en matière de programmation et d'évaluation des enseignements donnent à la présence des étudiants de l'Université une voie d'expression organisée et qui semble s'avérer efficace dans plusieurs cas même s'il existe à l'UQAM un certain nombre de modules où la participation étudiante est nulle ou purement symbolique. Au-delà de ce mécanisme qui rend l'étudiant directement présent au niveau de la structure administrative, on ne peut qu'être frappé par le souci marqué des besoins des étudiants qu'ont les divers intervenants, que ce soit la direction, les responsables académiques ou les professeurs et de l'acceptation réelle de leur participation au processus décisionnel. Sans avoir nécessairement trouvé la solution miracle à la question des relations des étudiants avec l'Université, ni à celle de l'évaluation des enseignements, l'Université du Québec à Montréal semble toutefois avoir acquis un peu d'avance dans la recherche d'un mode de fonctionnement de l'Université dont les étudiants ne soient pas exclus.

IV — PROBLÈMES PARTICULIERS

— La situation financière

Même si l'Université du Québec à Montréal, après dix ans d'existence, peut se vanter d'avoir réussi à établir à Montréal une université francophone dont il faut tenir compte, elle se voit néanmoins placée dans une situation financière qui, si elle n'est pas modifiée, menace à très court terme la vitalité de l'institution et compromet son développement à plus long terme.

L'ensemble des témoignages convergent pour dénoncer l'insuffisance des ressources financières consacrées à l'UQAM et les conséquences néfastes de cette situation sur les divers aspects de la vie

L'implication des étudiants à de telles structures suppose toutefois une disponibilité de temps dont ne semblent pas bénéficier les étudiants à temps partiel de l'UQAM qui constituent néanmoins 55% de la population. Ceux-ci n'ont donc pas accès aux principaux mécanismes de participation et de consultation et c'est pourtant eux dont les besoins sont les moins facilement satisfaits. Aucune université n'a encore réussi à développer de solution originale aux problèmes posés par cette nouvelle configuration de la clientèle étudiante. L'UQAM se retrouve donc tout comme l'Université Concordia avec qui elle partage plusieurs points en commun, à devoir innover aussi dans ce domaine.

En effet l'UQAM, conformément à son désir d'ouvrir de plus en plus l'Université à tous et de faciliter aux étudiants adultes l'intégration aux programmes réguliers se retrouve aujourd'hui avec une majorité d'étudiants adultes, à temps partiel, et se voit contrainte de dispenser la majorité de ses cours le soir entre 17 heures et 23 heures. Comme elle n'a pas renoncé à ses activités de jour, elle doit donc assurer, pour l'ensemble de sa clientèle, une panoplie de services de jour et de soir (cafétéria, bibliothèque, audio-visuel, services aux étudiants, etc.). Or il ne semble pas possible à l'heure actuelle de maintenir un niveau de services adéquat sur une aussi longue période.

Les besoins particuliers des clientèles du soir, surtout lorsqu'elles se présentent en si grand nombre, et leur impact sur le fonctionnement académique et administratif d'une université, n'ont jamais été étudiés de très près. En effet ces étudiants ont toujours été perçus comme des clientèles marginales ou des clientèles d'appoint. Toutefois, lorsque ces derniers sont plus nombreux que les étudiants à temps complet et lorsqu'ils entraînent des réorganisations d'horaire qui touchent directement l'ensemble de la clientèle, le corps professoral, le personnel de soutien, les services, etc., il serait sans doute opportun d'examiner de plus près les conséquences d'un tel phénomène sur l'allocation des ressources et d'en tenir compte de façon plus appropriée lors de la répartition des budgets et de l'attribution des espaces aux universités.

universitaire. Comme on l'a déjà mentionné, le pourcentage d'activités assumées par des chargés de cours est très élevé. Les services de soutien semblent réduits au minimum et la situation de la bibliothèque se dégrade d'année en année. Malgré la bonne volonté de chacun et les expédients de toute sorte, la communauté universitaire est unanime pour dénoncer cette situation et exiger une révision des politiques de financement.

Dans son mémoire à la Commission d'étude sur les universités, l'Université a fait longuement état de sa situation financière qu'elle attribue à trois causes.

(3) Ce qui représente environ 40% des subventions provenant du fonds de recherche institutionnelle de l'UQAM.

(4) Les activités de recherche entreprises dans le cadre des projets de service à la collectivité illustrent de façon manifeste jusqu'où peut aller une telle forme d'engagement.

Conseil des Universités

Rapport au ministre de l'Éducation sur la visite du Conseil à l'Université du Québec à Montréal

Tout d'abord, la méthode historique et son application à travers les années défavoriseraient l'Université du Québec et donneraient lieu à une péréquation implicite de l'Université du Québec vers les autres universités du réseau. Cette situation se serait encore détériorée à la suite des modifications apportées successivement aux règles de financement de la croissance par le ministère de l'Éducation. Sans endosser nécessairement la première partie de l'argumentation de l'Université sur la péréquation réseau, le Conseil reconnaît avec elle qu'une diminution du financement de la croissance, à ce stade-ci de son développement et étant donné les taux de croissance élevés auxquels elle doit répondre, la pénalise indûment. Le Conseil s'est d'ailleurs penché sur cette question dans son récent avis sur le financement du réseau universitaire pour 1979-1980 (Avis n° 78.5) et a proposé des modalités de répartition de l'enveloppe entre les universités qui tiennent compte de cette réalité.

L'Université du Québec à Montréal remet aussi en question l'obligation que sa participation au réseau de l'Université du Québec lui impose de financer à même le budget qui devait lui être attribué, les coûts entraînés par la décentralisation géographique des petites constituantes de l'Université du Québec. C'est la péréquation à l'intérieur de l'Université du Québec (5). L'UQAM estime qu'il n'y a aucune raison pour que, seule parmi les universités urbaines, elle doive contribuer aux frais de cette politique de régionalisation et elle croit que cette responsabilité devrait être assumée également par tous. Le Conseil est sensible aux arguments apportés par l'UQAM sur cette question. C'est pourquoi, dans son dernier avis sur le financement du réseau universitaire (Avis n° 78.5) il a recommandé au ministre de l'Éducation que la question du financement des universités régionales ne soit pas considérée indépendamment de la situation financière de l'Université du Québec en général et de chacune de ses constituantes, dont l'UQAM, en particulier. Le Conseil a demandé un dossier à l'Université du Québec sur cette question et espère pouvoir suggérer des avenues de solution au cours de la prochaine année.

Le Conseil juge donc prioritaire qu'une attention particulière soit apportée à la situation financière de l'UQAM et qu'une solution plus adéquate soit trouvée pour lui assurer un niveau de ressources qui lui permette de se développer à chances égales dans le réseau des universités montréalaises. Le Conseil trouverait regrettable que l'UQAM adopte des politiques visant à réduire l'accès aux clientèles nouvelles et se réjouit qu'elle n'en ait pas exprimé le désir. Le Conseil estime donc essentiel que l'UQAM dispose des ressources nécessaires à la poursuite de son développement, en particulier en ce moment où ses activités de premier cycle consolidées, elle semble prête à s'avancer plus avant au niveau des études avancées et de la recherche.

— Les nouveaux espaces

L'Université du Québec à Montréal vit depuis sa fondation dans des édifices dont quelques-uns font partie de l'héritage et d'autres ont été loués par la suite pour faire face aux augmentations successives de clientèles. Dès septembre 1979, elle prendra possession des édifices de son nouveau campus du centre-ville qui abritera environ 60 % de la communauté universitaire. Jusqu'à tout récemment, l'UQAM comptait sur la construction d'une deuxième phase du nouveau campus pour regrouper, en un même lieu, l'ensemble de ses activités. Le retrait de ce projet du plan quinquennal de 1978-1983 et les raisons qui ont motivé cette décision sont fortement remis en question par l'Université qui, tel que le demandait le Conseil dans son Avis n° 78.3, doit transmettre ses commentaires au Conseil sur le projet de plan quinquennal proposé par le Ministère.

— La complémentarité entre les établissements du réseau

Le document de référence du Ministère qui sert de base au plan quinquennal et certains avis du Conseil lui-même, particulièrement en matière de nouveaux programmes, ont amené l'Université et le Conseil à aborder la question de la complémentarité nécessaire entre les universités du réseau et sa relation avec le développement des établissements particuliers. C'est d'ailleurs l'Université elle-même qui, se situant d'emblée dans une perspective régionale et métropolitaine, a insisté sur la nécessité d'une redéfinition de l'exercice de cette complémentarité.

L'Université du Québec à Montréal semble favorable à l'idée d'une complémentarité qui n'exclurait pas tout doublement et toute forme de concurrence entre les établissements, mais à la condition de ne pas en faire seule les frais. En tant que membre de deux réseaux, l'un formel, celui de l'Université du Québec, l'autre informel, celui des universités de la région montréalaise, l'UQAM est particulièrement bien placée pour ressentir les avantages et les exigences de la collaboration. Elle en perçoit d'autant plus la nécessité que les contraintes budgétaires imposées aux universités lient son propre développement à une meilleure utilisation des ressources collectives existantes.

Il serait illusoire toutefois de préconiser une collaboration volontaire entre des établissements autonomes sans que soient d'abord réalisées un certain nombre de conditions préalables. Pour parler de partage et de collaboration, il est essentiel que les partenaires puissent partager un certain nombre d'avantages respectifs dans un climat de respect et d'acceptation mutuels.

Sur le plan du respect et de l'acceptation de la part des autres établissements de la région de Montréal, l'Université du Québec à Montréal a fait, depuis dix ans, des progrès indéniables. Les collaborations individuelles sont nombreuses, en particulier au niveau des professeurs, des chercheurs et des échanges de services sur une base personnelle (utilisation des bibliothèques et des services informatiques par exemple). Sur le plan formel, hormis le doctorat conjoint en sciences de l'administration, le Centre d'études européennes, et le système des prêts interbibliothèque, les échanges sont peu nombreux.

Cela tient sans doute à plusieurs raisons. Tout d'abord, même si l'Université du Québec à Montréal doit être reconnue comme une université pleine et entière dans la région de Montréal, il n'en existe pas moins des réticences à vouloir s'y associer, à cause peut-être de son image parfois négative qui continue d'être véhiculée dans le public et à laquelle peuvent être sensibles les administrations universitaires. Par exemple, on nous souligne que certains départements dans d'autres universités exigent des prérequis additionnels des diplômés de l'UQAM avant de les admettre au deuxième et au troisième cycles. Cette image, l'administration de l'UQAM en est consciente et cherche, croyons-nous, à la rectifier. Toutefois, l'appartenance de l'UQAM au réseau de l'Université du Québec et les deux niveaux de communications qu'elle implique avec les établissements extérieurs défavorisent peut-être l'UQAM sur ce point. Cette dernière est en effet moins

immédiatement présente sur les organismes où se rencontrent ses principaux partenaires et à partir desquels des ententes institutionnelles peuvent souvent être amorcées.

Il est aussi difficile de parler de collaboration et de complémentarité en l'absence de mécanismes clairs d'incitation des partenaires, surtout dans une situation où ces derniers disposent, au point de départ, de ressources inégales. Le Conseil croit que les établissements universitaires devront mettre certaines de leurs ressources en commun au cours des prochaines années et considère qu'il leur revient, en premier lieu, de proposer les moyens concrets d'y arriver. L'Université du Québec à Montréal est particulièrement bien placée, croyons-nous, pour inciter ses partenaires montréalais à une telle ouverture, sans pour cela faire dépendre son propre développement des seules exigences de complémentarité du réseau.

V — CONCLUSION

Dans l'ensemble, l'Université du Québec à Montréal apparaît donc comme une université dynamique et ouverte, clairvoyante quant à sa mission, fière de ses réalisations et ambitieuse dans ses aspirations. Elle manifeste une vitalité, une conscience institutionnelle, un souci des problèmes académiques et un sens de sa mission éducative et sociale qui ont grandement impressionné le Conseil. Elle donne l'image d'une micro-société pluraliste qui réussit à vivre de consensus implicite et d'un certain nombre d'objectifs communs. Si sa démarche apparaît parfois lourde et difficile, elle permet néanmoins d'ouvrir de nouvelles avenues dans un milieu qui n'est pas toujours des plus réceptifs au changement. Les résultats obtenus suscitent d'emblée l'intérêt et la sympathie. Pour le Conseil, le problème de la place de l'UQAM au sein du réseau des universités montréalaises ne se pose plus en termes d'existence ou même de qualité, mais plutôt en fonction de l'impact dynamisant qu'elle peut avoir sur les autres établissements du réseau et sur les conditions les plus aptes à assurer son propre développement en tant qu'université.

Au terme de cette visite de deux jours à l'Université du Québec à Montréal, et en conclusion à ce rapport, le Conseil des universités désire enfin mettre l'accent sur les éléments qu'il considère les plus importants à retenir de cette rencontre et auxquels il désirerait que l'on donne suite dans l'avenir.

Premièrement, le Conseil a été fort impressionné par l'Université du Québec à Montréal, par ses objectifs et par ses réalisations, et désirerait que cette image de l'Université soit mieux connue de l'ensemble du réseau. Le niveau de satisfaction exprimé par les étudiants que reflètent en partie les taux élevés et successifs de croissance de la clientèle sont des indices sûrs que cette réalité a néanmoins réussi à percer dans le milieu étudiant. Le Conseil ne peut que s'en réjouir.

Deuxièmement, en même temps qu'elle finit de consolider ses activités de premier cycle dans les secteurs où elle est déjà présente, le Conseil considère que l'Université du Québec à Montréal devrait concentrer ses efforts pour affermir sa position dans le domaine de la recherche. Le Conseil se préoccupe en effet des raisons du plafonnement des activités de recherche subventionnées depuis les trois dernières années et compte suivre avec intérêt les efforts déployés par l'institution pour assurer la croissance de cette fonction.

Troisièmement, le Conseil estime fort intéressante la perspective adoptée et les projets mis sur pied dans le cadre des services à la collectivité et souhaite qu'une aide financière puisse leur être accordée afin que cette expérience, une fois ses résultats évalués, puisse contribuer à l'ensemble du réseau.

Enfin, le Conseil demeure très sensible à la situation financière de l'Université du Québec à Montréal, telle qu'elle leur a été présentée tout au long de la visite, et aux problèmes qui en découlent. Il ne croit pas que l'Université puisse poursuivre, sans danger, ses objectifs de développement, si une solution n'est pas apportée à ce problème et si l'Université ne peut être en mesure de connaître de façon plus certaine, l'évolution probable de ses ressources pour les prochaines années. Le Conseil s'est déjà engagé à examiner cette question en même temps que celle du financement des universités régionales et celle du financement plus global de l'Université du Québec. Il considère toutefois, qu'étant donné les contraintes financières présentes, l'UQAM tout comme les autres établissements du réseau, devra continuer la rationalisation de ses activités et envisager les moyens de participer avec ses partenaires de la région de Montréal à une plus grande mise en commun de leurs services et de leurs ressources respectives.

(5) La formule interne de partage des ressources de l'Université du Québec (formule de péréquation) est présentement abandonnée, mais ses effets se font toujours sentir au niveau de la base allouée à chaque constituante pour fins d'indexation.

«La recherche sur les femmes au Québec»

Un colloque réussi

Trois fois plus d'inscriptions que prévu, des participantes de tous âges, tous milieux, des universitaires, des militantes, des individus, des groupes. Le colloque «La recherche sur les femmes au Québec», tenu pendant le plus beau weekend de mai, a fait mouche.

Il faut dire que, pour le groupe interdisciplinaire de l'UQAM sur la condition féminine, la cible était clairement identifiée: mettre en contact chercheurs et femmes en action. Pour faire connaître les besoins des unes, les ressources des autres; soupeser la pertinence des recherches actuelles, établir les priorités de celles à venir.

Selon Diane Lambert, coordonnatrice au service de l'éducation permanente et Micheline Labelle, professeur au département de sociologie, les ateliers du samedi ont été le cœur du colloque. Dix ateliers, dix thèmes: travail, santé, sexualité-reproduction, production artistique et culturelle, religion, groupes minoritaires, éducation, communications, passé collectif des femmes, politique et juridique.

Afin d'éviter le «shopping d'ateliers», les femmes ont été invitées à ne s'en tenir qu'à un choix. Dans chacun des ateliers, des communications de très

femmes ressentent un grand besoin de liaison et de support. Comme chercheur universitaire, j'ai me suis sentie très concernée.

Moins heureuse, la journée de dimanche posait, à travers des tables rondes, deux grandes questions: Quel lien établir entre la recherche et le mouvement des femmes? Où va le mouvement des femmes? Trop globales, croient les organisatrices, ces interrogations ont été difficiles à cerner.

Les membres du comité d'organisation (Yolande Cohen, Nadia Fahmy-Eid, Diane Lambert, Myriam Lapointe, Nicole Laurin-Frenette, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart) comptent produire une brochure sur les activités du colloque: résumés des travaux d'ateliers, principales questions interpellant la recherche, liste des personnes ou de groupes-ressources, etc. Cette publication pourrait voir le jour l'automne prochain.

D.N.



Mmes Lizette Jalbert et Evelyne Tardif, du département de sociologie, co-auteurs d'un document analysant les implications du Livre Vert «Pour une politique québécoise sur la recherche scientifique.» Mme Danièle Lemay et M. Robert Parent ont également contribué à l'élaboration de ce document.

Réactions au Livre vert sur la recherche universitaire

Poursuivant une recherche commandée par le SPUQ sur l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mmes Lizette Jalbert et Evelyne Tardif, du département de sociologie, mettaient un point final ces jours derniers à un premier volet consacré au document «Pour une politique québécoise sur la recherche scientifique», publié en mars dernier.

C'est avec virulence que Mmes Jalbert et Tardif commentent les politiques énoncées dans ce Livre Vert avec l'espoir que le syndicat des professeurs, s'il n'endosse pas leur rapport, réagisse tout de même à ces hypothèses lourdes de conséquence pour la recherche universitaire.

Les auteurs du rapport ont d'abord exprimé leur point de vue sur le découpage arbitraire que le document tente d'établir entre les divers lieux institutionnels de la recherche scientifique: universités, gouvernements, entreprises. «On voudrait, explique Mme Jalbert, limiter l'université à la recherche fondamentale. Ce serait aller à l'encontre de la réflexion actuelle qui cherche à ne plus cantonner l'université dans la sphère du haut-savoir. Ce serait, de surplus, aller à l'encontre de la conception d'origine de l'UQAM qui privilégiait la pertinence sociale de l'enseignement et de la recherche.»

Autre point saillant: Le Livre Vert émet l'opinion que les ressources devraient être concentrées et les établissements, spécialisés. «Avec une telle perspective, soutient Mme Tardif, l'UQAM et le réseau UQ seraient perdants car les derniers arrivés sont toujours les derniers servis. Au lieu de ré-équilibrer les choses, cela ne ferait qu'accroître davantage les inégalités de ressources entre les institutions.»

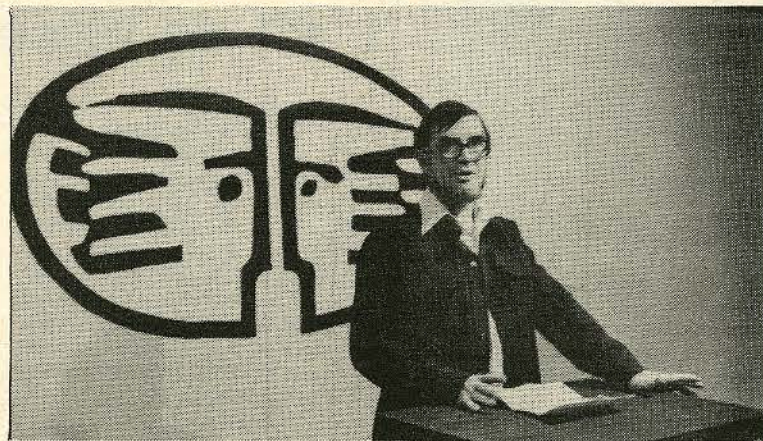
L'idée de la spécialisation des enseignants en professeurs et en chercheurs est tout aussi contestée par les deux professeurs. Cela traduit, à leur avis, une perception traditionnelle et élitiste de la tâche des enseignants. «Nous qui avons toujours refusé une évolution du milieu universitaire calquée sur le modèle des castes, nous nous retrouvons avec une hiérarchie, une division entre les professeurs.»

Sans compter les problèmes pratiques que de telles définitions poseraient: sur quelles bases déclarer que tel professeur serait chercheur et tel autre enseignant? qui déciderait? quand un professeur cesserait-il d'être enseignant pour devenir chercheur? et pour combien de temps? qu'advient-il des jeunes enseignants qui n'ont pas un passé de chercheurs? jusqu'où irait l'augmentation de la tâche des enseignants?

Quant à la structure proposée pour la planification de la recherche scientifique, Mmes Jalbert et Tardif y voient un danger de surpolitisation: «Le gouvernement se réserverait le rôle décisionnel et les gens du milieu n'assumeraient qu'une fonction de consultation.»

Pour toutes ces raisons, et pour d'autres qu'elles fournissent dans cette première étude, Lizette Jalbert et Evelyne Tardif invitent fortement les professeurs de l'UQAM à prendre position sur le Livre Vert et à leur faire parvenir leurs commentaires.

D.N.



Colloque 80

Le vice-doyen Boivin de la famille des arts annonçait récemment la tenue en août 80 d'un colloque sur l'enseignement des arts au niveau supérieur. Cette première mondiale, comme le soulignait M. Boivin, s'adressera aussi bien aux artistes-enseignants qu'aux chercheurs qui seront accueillis, par le secteur des arts, dans les locaux du nouveau campus. Le sigle identifiant les activités du Colloque 80 a été conçu et réalisé par M. Alfred Halasa, du département de design.

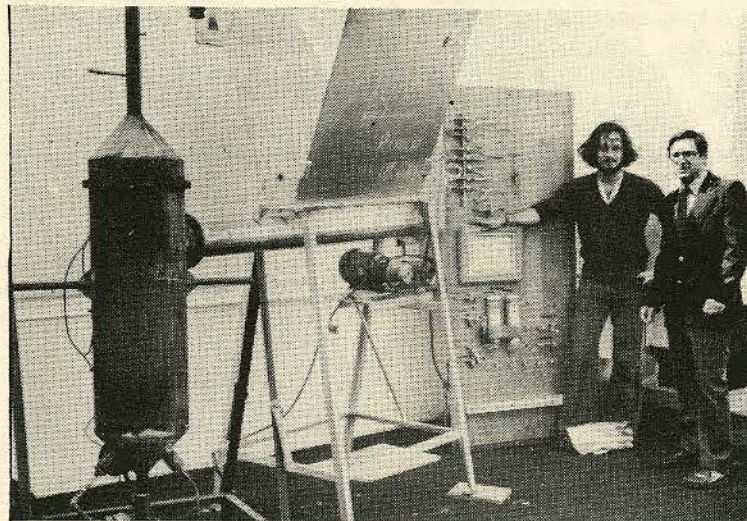
Produire des gaz industriels à partir de la tourbe

«Vu la grande demande d'hydrogène pour la sidérurgie et l'industrie des engrais à base d'ammoniaque au Québec, nous expérimentons un processus de gazéification par lequel nous obtenons, à partir de la combustion de la tourbe, les deux gaz réducteurs, l'hydrogène et le monoxyde de carbone.»

«Mené à terme, dans quatre ans peut-être, notre projet pourrait se concrétiser par l'application d'un procédé industriel très automatisé, allant de l'extraction de la tourbe à la formation des gaz réducteurs.»

C'est en ces mots que M. Alfred Jaouich, professeur-chercheur aux sciences de la Terre, aidé de M. Pierre Cauchy, assistant de recherche résume le pourquoi de ses travaux. Ceux-ci sont menés dans un décor quasi champêtre, sur les terrains de l'usine d'épuration des eaux usées de Vaudreuil et de la Cité des Jeunes. Là se trouve la mini-station expérimentale des chercheurs de l'UQAM. Elle se compose essentiellement d'un réacteur dit à lit fluidisé («Spouted Bed») couplé à un alimentateur en tourbe. Par des températures très élevées — jusqu'à 1 200 degrés! — le réacteur favorise la formation de monoxyde de carbone et d'hydrogène, en chauffant des résidus d'une tourbe fortement décomposée, riche en lipides et dont la teneur en cendres est très faible.

Pourquoi la tourbe? Comme l'explique M. Jaouich, cette ressource du domaine minéral se renouvelle à raison de deux tonnes à l'acre par année, contrairement à la lignite et au charbon qui, une fois extraits, ne



A côté du réacteur relié par tubulures à l'alimentateur en tourbe ainsi que de l'enregistreur de thermocouples, on aperçoit MM. Pierre Cauchy et Alfred Jaouich.

se remplacent pas. De plus, la tourbe abonde dans la nature. Et pourtant, c'est une des richesses les moins exploitées. Quelques données à l'appui: 30% des réserves mondiales de tourbe se trouvent au Canada, dont plus de 8% au Québec, soit environ 12 millions d'hectares de tourbières ou 23 milliards de tonnes. Or à peine 10 000 hectares sont utilisés à l'extraction pour l'agriculture.

L'exploitation rationnelle de la tourbe pourrait être davantage poussée par l'établissement de fermes énergétiques; sur des superficies tourbeuses définies, on stimule la croissance de certaines plantes de marécage telles que les quenouilles et les pâturins que la botanique appelle élégamment typhacées, phragmi-

tes, agrostidées, scirpes et phryganes. Ces plantes croissent vite mais se décomposent lentement, ce qui contribue à accroître la biomasse de la tourbe, c'est-à-dire la production annuelle jusqu'à 15 ou 20 tonnes à l'acre par an. En outre, une fois fixées les normes de fabrication industrielle, la chaleur produite aux usines de tourbe pourrait être génératrice d'électricité, comme c'est le cas en Finlande et en URSS. «Après l'étape des gaz réducteurs, notre objectif ultime est d'en arriver à la synthèse du méthane», conclut M. Jaouich, qui dispose pour son projet d'une subvention renouvelable de \$10 000 octroyée par la Direction générale de l'Énergie au Québec.

Claude Asselin



Mme Diane Lambert

courte durée, amorces d'un dialogue entre animatrices, intervenantes et participantes.

«La formule était très souple, précise Diane Lambert, car nous ne voulions pas d'un congrès à caractère académique où la distance entre communicateurs et participants est énorme». Si toutes les salles étaient quasi-combles, c'est toutefois, ainsi que le notent nos deux interlocutrices, à cause surtout de la qualité des échanges que l'on peut parler de réussite.

Co-animant, pour sa part, l'atelier sur les groupes ethniques minoritaires, Mme Labelle avoue avoir été très étonnée de l'ouverture de ces femmes immigrées, de leur volonté d'organisation et



Mme Micheline Labelle

de l'urgence du travail à accomplir dans ce domaine. «L'atelier a déjà eu des effets très stimulants, ajoute-t-elle. Effets personnels et institutionnels. Ces

Le nouveau campus

En plein déménagement

«On est les premiers!», jubilait le 11 juin un professeur dont le département déménageait en tête de file au nouveau campus. Il s'agissait, symboliquement ou non, de la sexologie.

C'est d'ailleurs autour de la mi-juin que s'est polarisé le déménagement aux nouveaux pavillons UQAM des départements de science politique, de communications, de philosophie, de sciences religieuses, de géogra-

phie, ainsi que du rassemblement des professeurs en travail social; l'arrivée des sciences juridiques est prévue fin juin, tandis qu'en juillet, s'installeront à partir du 6, le département d'histoire (les 5 et 6 du mois), la Galerie UQAM (le 9), la famille des sciences humaines (9 et 10), celle des sciences économiques et administratives (9 et 10), la bibliothèque des sciences juridiques (8, 9 et 10), la famille des lettres (10 et

11 juillet), le rassemblement en urbanisme ainsi que les études urbaines (12 et 13), le département de linguistique (16 et 17 juillet), l'association internationale de sociologie (16 et 17) et enfin du 16 au 27, la deuxième partie de la bibliothèque, ses services techniques ainsi que la cartothèque. Le 1er août: emménagement des services alimentaires (à noter qu'un service de casse-croûte fonctionnera dès juillet), alors que le 14 s'implantera la famille de la formation des maîtres (salle de cours seulement); on allouera jusqu'au 16 divers locaux d'enseignement. Le théâtre et la danse occuperont leurs bureaux le 13, cependant que le 20 août, les centres LABREV et LARSI, les départements de sciences économiques et administratives feront leur entrée, suivis le lendemain de l'informatique. Sans oublier l'animation et la recherche culturelle (le 15), ni les départements de sociologie et d'études littéraires (20 et 21). A déterminer: la date réservée au département des sciences comptables. On se souviendra que la première semaine de juin a vu s'amener l'audio-visuel, l'entretien, la protection, les immeubles et l'équipement ainsi que la direction des aménagements.

Une signalisation rudimentaire au papier collant, dont on connaît le «A» pour Hubert-Aquin, le «J» pour Judith-Jasmin et le «M» pour métro, fera graduellement place à une numérotation méthodique et moins laide à partir du mois d'août. Qu'il suffise d'indiquer pour l'instant, que derrière tout mur rouge, il y a des toilettes. Les escaliers roulants et l'accès au métro, eh bien c'est noté à l'échéancier pour la fin de juillet. Ne rien coller sur les murs et communiquer sans hésitation avec le directeur des immeubles et de l'équipement, M. André Boulet si on a des problèmes, voilà les plus récentes recommandations de ce dernier, vivement désireux d'utiliser son nouveau téléphone SL-1.

C.A.

Service des archives

Le Fonds Irène-Sénécal

Acquisition d'importance cette année au service des archives: le fonds Irène-Sénécal remis à l'Université par sa nièce, Suzanne Lemerise, du département d'arts plastiques. Après 40 ans de travail en éducation artistique, de la maternelle à l'université, chez les handicapés et les inadaptés tout autant que chez les êtres dits normaux (dont 18 ans d'enseignement à l'Ecole des Beaux-Arts et à ses centres affiliés), Irène Sénécal a quitté ce monde en 78 laissant derrière elle des traces indélébiles... et des tonnes de documents.

Pêle-mêle dans de grandes et petites boîtes de carton: des photos, cartes postales, calepins d'esquisse, lettres, notes de cours et de lectures, travaux inédits. On y trouve même, au hasard, un cahier d'école des années 1910, de vieux carnets de chèques, de lointains rapports d'impôt!

C'est à M. Gilles Janson, archiviste, qu'incombe la responsabilité — et le plaisir manifeste — de procéder à la mise en ordre de tous ces éléments. Elaborer d'abord un classement logique, puis dresser un inventaire complet, enfin rédiger un répertoire numérique afin que ce fonds devienne un réel instrument de recherche.

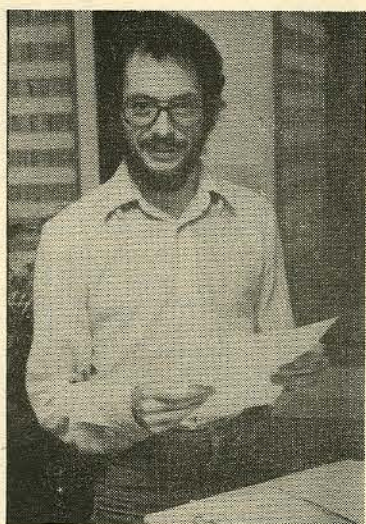
Aux documents déjà reçus, seront possiblement joints les 4 000 dessins d'enfants empilés au pavillon des arts depuis 1938 jusqu'à nos jours. Le service des archives leur assurerait un mode de conservation à toute épreuve.

Petite mine d'or pour l'UQAM que ce fonds Irène Sénécal puisque l'enseignement des arts et de la pédagogie artistique constituent ici un axe privilégié. Ce fonds s'ajoute à ceux déjà acquis par le service ces dernières années: fonds des Ecoles Normales Jacques-Cartier et Ville-Marie, du collège Sainte-Marie, de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique, de la Palestre Nationale, de la fédération des Ecoles Normales; fonds Rolland Piquette, fonds Marcelle Gauvreau, etc.

Ces documents sont retenus par le service des archives d'une part à cause de leur valeur historique, d'autre part à cause de leurs liens directs avec les activités d'enseignement et de recherche propres à l'UQAM.

Sous l'item «Fonds des publications de l'UQAM», le service conserve des exemplaires de diverses publications lesquelles, pour avoir connu une existence souvent éphémère, n'en témoignent pas moins de l'évolution de l'UQAM au fil des années.

On y trouve, par exemple, des copies de «L'Animal», bulletin du module d'animation culturelle (février-avril 71); de «Médiart», du département d'histoire de l'art (juin 71 à avril 73); du «Nouvel



M. Gilles Janson

analyste», journal étudiant produit dans le sillage de l'affaire Lapassade (mars 70); de «Module» publié par le service des publications (janvier 70 à août 71); du «Chinois rose», bulletin du SEUQAM (novembre 70 à février 72).

Il est intéressant de noter que le service recueille fidèlement, au fur et à mesure de leur parution, toutes les copies du bulletin quotidien d'information (depuis octobre 75), de l'Unité, du SPUQ-information, du Soutien et du journal l'Uqam.

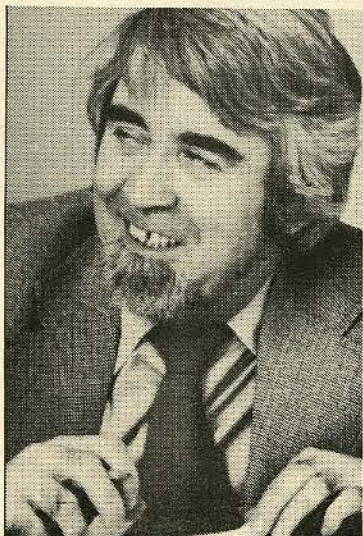
D.N.

Séminaire franco-québécois

Les problèmes de la petite enfance

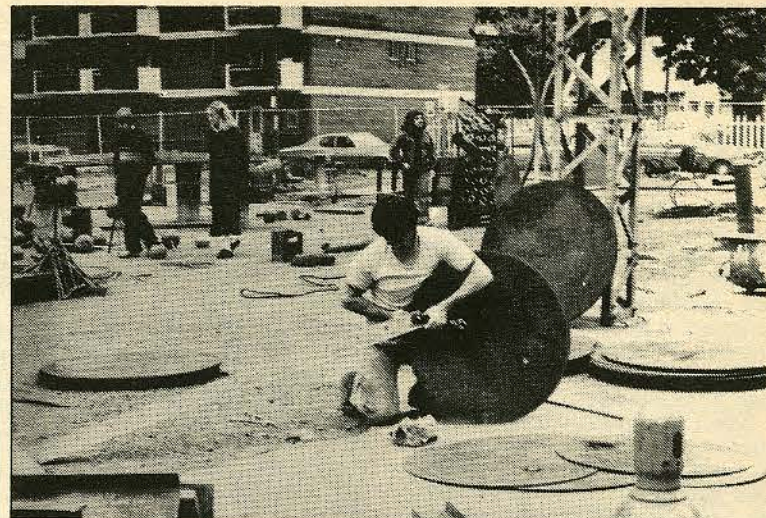
C'est au début de la session d'automne, au pavillon Lafontaine, que se tiendra un séminaire sur les problèmes de la petite enfance. Organisé dans le cadre de la mission Centre International de l'Enfance UQAM (sciences de l'éducation), la rencontre réunira une équipe française sous la direction du docteur Anne-Marie Rimbault, et comprenant des médecins, des pédiatres et des éducateurs du Centre International, ainsi que la contrepartie québécoise, soit des psychologues, des psychopédagogues et des éducateurs sous la responsabilité de M. Robert Féger, professeur-chercheur aux sciences de l'éducation.

Fondé il y a 40 ans, le Centre International de l'Enfance est financé moitié par le gouvernement français, moitié par l'UNICEF, et s'occupe, entre autres, des enfants de pays en voie de développement, en Afrique francophone particulièrement. Le séminaire s'inscrit dans un projet de collaboration internationale à trois volets: la recherche, l'enseignement et l'intercoopération: «Nous nous penchons sur des



M. Robert Féger: «Tracer une politique commune.»

situations problèmes de la petite enfance c'est-à-dire la jeunesse d'âge préscolaire en général (non pas le milieu exclusif de l'enfance malheureuse, défavorisée), explique M. Féger. Tout en respectant fondamentalement le rôle de la famille, nous envisageons des



Le chantier à ciel ouvert...

L'art de briser la coquille

«On brise la coquille». Lancée par un groupe d'étudiants de 2e année en histoire de l'art, l'invitation à briser la coquille s'adressait particulièrement à tous les membres de la famille des arts. Événement Art 79, tenu les 21-22 et 23 mai dernier, voulait rompre l'isolement dans lequel se réfugient les futurs historiens de l'art et les futurs praticiens de l'art. Événement Art 79 a-t-il permis aux uns et aux autres de franchir ce mur?

Trois étudiants impliqués dans la conception et l'organisation du colloque, Jean-François Normandin, Michel Desjardins et Pierre Charbonneau, assurent que cet objectif a été atteint. «Très tôt, les étudiants du module d'arts plastiques ont eu vent de l'affaire et se sont joints à nous à toutes les étapes de la préparation et de l'exécution. Nous voulions décloisonner, poursuit Pierre Charbonneau, et nous avons réussi.»

Si Événement Art 79, à sa façon et sans prétendre être le premier à le faire, désirait aussi poser la question du rôle de l'art et de l'artiste dans la société, il ne manifestait aucunement une volonté de marginaliser ce dernier. A preuve, le nombre de films ou vidéos présentés tout au cours de la semaine touchant les problèmes sociaux actuels. Par

exemple: «L'amiante, ça tue», «Vous santé vous bien», «Le complot», «La fiction nucléaire». De toutes les projections, c'est cette dernière qui a attiré le plus grand nombre de participants.

Dans un communiqué émis quelques jours avant la tenue du colloque, les responsables signalaient que «le summum serait que tous les participants s'impliquent dans la production de vidéos, bannières, affiches, peintures, sculptures, etc... dans un esprit de participation collective». Or, de summum, il n'y en eut point puisque les chantiers montés de toute pièce sur les terrains attenants au pavillon étaient, plus souvent qu'autrement, quasi-déserts. «Les circonstances ne nous ont pas aidés, expliquent les étudiants. Nous tombions en pleine fin de session, c'était la course à la montre autant pour les étudiants que pour les professeurs; et la température n'était pas tout à fait de notre bord!»

Il aura fallu quatre mois de préparation pour mener à terme ce projet, conçu comme travail de session dans le cadre du cours de Mme Rose-Marie Arbour: «L'Art en Amérique au 20e siècle.» Tous ceux qui ont mis la main à la pâte sont unanimes: ce fut une expérience difficile mais très enrichissante. «Cela demande plus de temps et d'énergie qu'un simple travail écrit». «Ca vaut sûrement une couple de cours». «Les problèmes d'organisation, de répartition des tâches étaient nouveaux pour nous». «Nous devons faire montre de beaucoup d'initiative pour aller chercher les matériaux, les permissions, les subventions, etc.»

De toutes les activités de la semaine, c'est le party de clôture qui a été le plus couru. Il est vrai qu'il coïncidait avec la soirée de fin de session organisée par le SPUQ, le SCCUQ et l'AGEUQAM et qu'à cette occasion, rares sont ceux qui se font prier pour briser la coquille...

D.N.

Gagnants du «Concours 24 juin»

Le jury du deuxième concours d'affiches «24 Juin», organisé par le module de design graphique, a décidé de ne pas attribuer de premier prix cette année. Le deuxième prix va à Yolande Hervet, étudiante en arts plastiques. Deux autres prix égaux (troisièmes prix) sont allés à Christian Bérubé et Francine Pilon, étudiants en design graphique. Trois mentions d'honneur ont été attribuées à Hélène l'Heureux, Luc Parent et France Pilon, également étudiants en design graphique.

C.A.